



FFBad

Fédération Française
de Badminton



Projet Performance Senior
2015/2016

Le projet sportif de la FFBaD a positionné la performance comme l'une des composantes essentielles de son rayonnement et de sa maturité.

Cette recherche de performance vise à s'inscrire dans la pérennité. Elle a pour cadre à moyen terme le niveau européen, à plus long terme le niveau mondial.

- L'olympiade 2013/2016 sera l'olympiade du positionnement fort de la FFBaD :
 1. Sur les podiums Européens à l'échéance de 2016
 2. Sur un travail de fond pour pérenniser des victoires sur l'olympiade 2016/2020 et donc par une attention particulière au positionnement de la « relève » durant la période 2013/2016, puis à leurs résultats.
- L'objectif affiché et retenu est donc de gagner en Europe durablement pour gagner au-delà!

L'ensemble des forces fédérales se regroupe derrière ce projet ambitieux.

De par ses principes novateurs : les contenus d'entraînement, la programmation des stages et compétitions, le système d'évaluation et de reconnaissance, le Projet Performance ne poursuit qu'une finalité : la Performance sur les compétitions de référence. Il vise la construction de cette performance en s'appuyant sur la progression du niveau et la densification du nombre des joueurs français tirés par une élite performante. Les valeurs et les règles de fonctionnement de ce projet poussent à un investissement plus fort, plus personnel de nos athlètes dans la recherche de performances.

- Le document ci-dessous présente :
 - ✚ Le cadrage du fonctionnement des joueurs se positionnant dans l'obtention de médailles; joueurs à l'INSEP (charte joueur en pôle) ou joueurs hors pôles (charte individuelle...)
 - ✚ Les repères pour être dans ce Projet Performance..
 - ✚ Les principes de programmation et planification des compétitions.
 - ✚ Le mode de sélection sur les événements de référence
 - ✚ L'encadrement de la performance :
 - L'encadrement au quotidien avec les joueurs
 - La veille à la performance :
 - L'appui vidéo spécifique
 - La veille scientifique
 - Le suivi scolaire, universitaire, professionnel et l'insertion sociale.
 - ✚ L'économie du projet sportif.
 - Le système de prise en charge des compétitions, de remboursement et de primes aux résultats.
 - La répartition des aides personnalisées.

LES JOUEURS EN POLE FRANCE:

Le recrutement des joueurs au pôle France de l'INSEP est en plein accord avec les objectifs fédéraux : Gagner en Europe pour gagner au-delà. Les résultats internationaux, le potentiel à répondre aux exigences de l'investissement nécessaire, la capacité à rendre positives toutes les expériences vécues dans le cadre du projet sportif, ont été les critères essentiels au recrutement dans le projet.

La FFBaD et le (a) joueur (se) en Pôle France signe en début de saison une charte les liant contractuellement sur les droits et devoirs de chaque partie.

LES JOUEURS HORS POLE:

Pour reconnaître des projets sportifs et leur accompagnement fédéral autres que ceux s'intégrant au fonctionnement en pôle France, une charte devra être signée entre le DTN et le sportif ayant choisi une telle orientation.

Cette charte stipulera si possible :

- L'investissement du club dans lequel l'athlète construit son projet.

 - Le projet de l'athlète qui correspond au but de la fédération : une médaille internationale

 - La stratégie de compétition de l'athlète.

 - La situation d'entraînement : Encadrement, planification (volume et qualité de l'entraînement).

Pour diversifier l'opposition, offrir un volume et une qualité d'entraînement, certains joueurs (ses) hors pôle pourront devenir partenaires d'entraînement réguliers (3 fois par semaines), ou partenaires d'entraînement occasionnels. Ces statuts seront validés par le DTN suite à la proposition du DTN adjoint en lien avec les Entraîneurs Nationaux.

PROGRAMMATION ET PLANIFICATION DE LA SAISON SPORTIVE 2015/2016

Aller sur un niveau de compétition pour Gagner : tel est le principe directeur de la programmation. Ainsi, il faut gagner sur les circuits continentaux avant d'aller sur le circuit mondial. Accéder régulièrement à une catégorie supérieure de tournoi se gagne sur le terrain. Néanmoins, la particularité de la qualification olympique doit être également prise en compte dans la programmation.

La planification sportive proposée aux joueurs est donc évolutive, elle s'adapte aux progrès des joueurs ; Elle poursuit leurs objectifs individuels pour atteindre les objectifs fédéraux.

La planification jointe est collective. Elle est donc seulement indicative. La planification réelle individuelle sera trimestrielle mais se positionnera dans un contexte annuel.



Août	31	1 & 2						
	32	8 & 9						
	33	15 & 16	WC					CH. MONDE
	34	22 & 23						
	35	29 & 30				GP		Viet Nam
Septembre	36	5 & 6					IC	Ukraine
	37	12 & 13					IC	Belgique
	38	19 & 20			SS		IS	Koré / Pologne
	39	26 & 27				GP		Tapeï
Octobre	40	3 & 4				GP	IC	Thaïlande / Bulgarie
	41	10 & 11				GP		Dutch
	42	17 & 18			SS		IC	Danemark/Chili /Suisse
	43	24 & 25			SS			IFB France
Novembre	44	31 & 2				GP	IS	Bitburger / Hongrie
	45	7 & 8				GP	IC	Bahrain / Korea
	46	14 & 15			SS		IS	Norvège / China
	47	21 & 22				GP	IS	Ecosse / Finlande
	48	28 & 29				GP	IC	Welsh / Brésil
Décembre	49	5 & 6				GP	IC	Irish / USA / Indonésie
	50	12 & 13				GP	IC	Italie / USA
	51	19 & 20				GP	IC	Mexique / Turquie
	52	26 & 27						
	53	2 & 3						



Championnat Monde

Championnat Europe

Super Séries / Premier

Grand Prix - GP Gold

Inter. Challenge / Serie

**Seniors
Equipe de
France
Joueurs
Olympiques**

Janvier	1	9 & 10						
	2	16 & 17					IS	Estonie
	3	23 & 24				GP	IC	Malaisie/ Suède
	4	30 & 31				GP	IS	Inde / Islande
Février	5	6 & 7						
	6	13 & 14						
	7	20 & 21		EWMTC				
	8	27 & 28					IC	Austria
Mars	9	5 & 6				GPG		German
	10	12 & 13			SSP		IS	All England / Portugal
	11	19 & 20				GPG		Suisse
	12	26 & 27				GPG		New Zeland
Avril	13	2 & 3			SS		IC	Orléans / Inde
	14	9 & 10			SSP		IC	Finlande / Malaisie
	15	16 & 17						
	16	23 & 24						
Mai	17	26 au 1		EC				CH. EUROPE
	18	7 & 8						
	19	14 & 15						
	20	21 & 22	TUC - Finale					Thomas Uber Cup
Juin	21	28 & 29						
	22	4 & 5						
	23	11 & 12						
	24	18 & 19						
Juillet	25	25 & 26						
	26	2 & 3						
	27	9 & 10						
	28	16 & 17						
	29	23 & 24						
	30	30 & 31						

MODE DE SELECTION AUX EVENEMENTS DE REFERENCE DE LA SAISON 2015-2016

Accéder à une sélection est le résultat d'un processus. Les critères de sélection retenus sont exposés ci-dessous et prennent en compte le potentiel à atteindre les objectifs fédéraux. Le niveau d'exigence minimal fédéral pour prétendre à être sélectionné pourra être supérieur aux règlements BWF. Ce niveau est déterminé par le Directeur Technique National suite aux préconisations du DTNA et du Directeur de la Performance.

La sélection proposée par le DTN est validée in fine par le Président et le Vice-Président de la Vie Sportive.

Championnats d'Europe par équipe masculine et féminine

Du 16 au 21 février 2016 à Kazan (Russie)

Choix du Directeur de la Performance

* Annonce de la sélection : au dernier classement mondial permis par la date limite d'inscription à la compétition et les formalités administratives. (Pas d'information à ce jour)

Championnat d'Europe individuel

Du 26 avril au 1^{er} mai 2016 à Mouilleron-le-Captif (France)

Cette compétition ayant lieu en France, la FFBaD utilisera l'ensemble des places proposées par Badminton Europe en se réservant toutefois le droit de choisir entre deux paires qualifiables le cas échéant, dans le cas de paires n'ayant plus d'activités en compétition.

* Annonce de la sélection : au dernier classement mondial permis par la date limite d'inscription à la compétition. (Pas d'information à ce jour)

Thomas and Uber Cup finals

Du 15 au 22 mai 2016 à Kunshan (Chine)

Choix du Directeur de la Performance

* Annonce de la sélection à l'issue du Championnats d'Europe individuel

Jeux Olympiques

Du 11 au 20 août 2016 à Rio de Janeiro (Brésil)

Application des règles de la BWF validées par la Commission Stratégique du Comité National Olympique et Sportif français

L'ENCADREMENT DU PROJET

Sous la responsabilité de Philippe LIMOUZIN, DTN

- Fabrice VALLET, DTN adjoint en charge de la Vie Sportive (06 98 24 35 06)
- Cyrille GOMBROWICZ, responsable du Pôle France INSEP et Coordonnateur du Parcours de l'Excellence Sportive (06 98 24 35 28)

Pôle INSEP

- Peter GADE, Directeur de la Performance, Responsable du projet sportif (06 66 68 13 89)
- Jesper HOVGAARD, Entraîneur National de double (06 66 37 76 50)
- Junling ZHOU, Entraîneur National de simple (06 99 81 33 27)
- Thibault PILLET, Entraîneur National adjoint au Directeur de la Performance
- Joran LOVE, stagiaire, préparateur physique (07 61 33 75 29)
- Hervé MITATY: Entraîneur National : Responsable de la veille à la performance (06 98 24 35 43)
- Elisa CHANTEUR: CTN responsable du suivi du double projet. (06 99 81 33 23)

LA VEILLE A LA PERFORMANCE:

Sous la responsabilité du DTNa et du Responsable du Pôle, projet suivi et mis en place par Hervé Mitaty (Entraîneur National) de :

- L'appui vidéo
Analyse vidéo renforcée pour nos meilleurs joueurs. (Joueurs et adversaires directs)
- La veille scientifique
Utilisation des moyens de l'INSEP et veille sur toutes parutions pouvant favoriser l'aide à la performance.
L'appui médical :Organisation du calendrier d'accompagnement médical et suivi logistique et budgétaire.

LE SUIVI DU DOUBLE PROJET:

Sous la responsabilité du DTNa et du Responsable de Pôle, projet suivi et mis en place Elisa Chanteur (CTN)

- Appui permanent au suivi scolaire, universitaire, professionnel,
- Appui permanent à l'insertion sociale,
- Appui permanent du double projet de chaque athlète

L'ECONOMIE DU PROJET SPORTIF : UNE RECONNAISSANCE DE LA PERFORMANCE

- Un système : de prise en charge des compétitions, de remboursement, de primes aux résultats innovant et indexé sur le verdict du terrain accentuant la force d'engagement et l'autonomie des joueurs.

Prise en charge compétitive

En fonction de la position de l'athlète dans le projet sportif (groupe Olympique, appartenance à une structure d'entraînement, niveau de performance) une part plus ou moins importante du programme de compétition sera prise en charge.

Si aucun athlète n'est totalement pris en charge en contre-partie tout(e) athlète performant(e) dans l'objectif fédéral sera considéré.

Règles de répartition du nombre de compétition prise en charge par la DTN :

- Tout(e) joueur (se) français(e) hors pôle, n°1 de sa discipline au classement (BWF) au 1^{er} septembre aura dix compétitions internationales européennes maximum prises en charge pendant la période de qualification, sous conditions de signature de la charte.
- Tout(e) joueur (se) du Pôle France de l'INSEP, aura 11 compétitions internationales européennes maximum prises en charge.
 - Les joueurs du Pôle appartenant au Groupe Olympique (cf conditions en annexe) bénéficient d'un accompagnement particulier pendant la période de qualification.
- Tout(e) joueur (se) du Pôle France de l'INSEP en probatoire aura trois compétitions internationales européennes au dernier quadrimestre 2015 et trois compétitions internationales au premier quadrimestre 2016. Il (elle) devra en contrepartie prendre en charge au minimum deux compétitions internationales sur ces mêmes périodes.

Ces propositions visent à inciter les joueurs ou joueuses à continuer leurs parcours dans notre centre permanent d'entraînement, à se regrouper pour que l'équipe de France bénéficie des talents de chacun.

Ces propositions visent aussi à reconnaître toutes les voies de l'accès à la performance ayant montrées leur crédibilité.

Remboursements et primes sur résultats

L'accès aux primes a été déterminé en fonction de l'objectif de médailles européennes. Il est ouvert à tous les signataires d'une charte.

En fonction du niveau de résultat obtenu sur un tournoi (cf. en fin de document).un remboursement progressif des frais est possible pour les joueurs du pôle.

A titre indicatif voici quelques éléments de repères (pour plus de détail voir le tableau en fin de document.)

Primes :

En double	Victoire IC	1000 euros pour la paire
	Victoire en GP, ½ GPG	2000 euros pour la paire
	Finale en GPG	3000 euros pour la paire

Primes :

En simple	Victoire IC	800 euros
	Victoire en GP, ½ GPG	1600 euros
	Finale en GPG	2400 euros

Premiers remboursements :

En double	Victoire IS, ½ IC
En simple	½ finale IS, ¼ en Challenge

Répartition des aides personnalisées

La nouvelle répartition des aides sera fondée sur le classement mondial, sur l'appartenance aux listes ministérielles de Haut Niveau et sur la signature de la charte.

La réforme de la répartition de ces aides vise à encourager les joueurs en route pour une médaille européenne. Pour cela, elle marque plus de différence entre les niveaux de jeu atteints. Elle propose une forte valorisation accessible à tout athlète se positionnant sur une trajectoire de médaille européenne. Elle veut lutter contre des situations de rentes ne représentant pas le niveau recherché.

4 groupes sont distingués prioritairement sur la base du classement mondial. L'appartenance à un groupe, définit le montant global de l'aide sur l'année. L'appartenance à un groupe se fera par le premier classement BWF de septembre 2015 et de mars 2016.

- Cas de blessure : il sera traité au cas par cas selon la longueur de l'arrêt et la perte des points au classement mondial. La décision de l'appartenance à un groupe sera prise par le DTN.
- Cas de changement des paires : les joueurs peuvent rester sur le classement de l'ancien partenariat si la nouvelle paire constituée existe depuis moins de 6 mois

Classements déterminant l'appartenance aux différents groupes pour la saison 2015/2016

EN DOUBLE :

GROUPE 1	TOP20
GROUPE 2	TOP 30
GROUPE 3	TOP 50
GROUPE 4	Membre du PF INSEP

EN SIMPLE :

GROUPE 1	Top 25
GROUPE 2	Top 60
GROUPE 3	Top 100
GROUPE 4	Membre du PF INSEP

Montant des aides personnalisées :

GROUPE 1	10 800 euros soit 900 euros/mois
GROUPE 2	7200 euros soit 600 euros /mois
GROUPE 3	3600 euros soit 300 euros/ mois
GROUPE 4	1200 euros soit 100 euros/ mois

Aide à la prise en charge des pensions INSEP

GROUPE 1	100%
GROUPE 2	75%
GROUPE 3	75%
GROUPE 4	50%

Pour les externes :

Le déjeuner pour chaque journée d'entraînement.

REMBOURSEMENT SUR RESULTATS EN EUROPE / PRIMES AUX RESULTATS

ROUNDS	SUPER SERIE PREMIER	SUPER SERIE	GRAND PRIX GOLD	GRAND PRIX	INT. CHALLENGE	INT. SERIE	FUTUR SERIE
WINNER	11000	9200	7000	5500	4000	2500	1700
RUNNER UP	9350	7800	5950	4680	3400	2130	1420
3/4	7700	6420	4900	3850	2800	1750	1170
5/8	6050	5040	3850	3030	2200	1370	920
9/16	4320	3600	2750	2110	1520	920	600
17/32	2660	2220	1670	1290	920	550	350

REMBOURSEMENT SUR RESULTATS EN EUROPE / PRIMES AUX RESULTATS

POINTS AU CLASSEMENT BWF	NIVEAU DE COMPETITION ATTEINT	REMBOURSEMENTS ET PRIMES
Performances à plus de 5950 pts	Vainqueur et finaliste GPG, Finaliste et 1/2 Super Série, des 1/4 Super Série premier	Remboursement : Transport, hébergement, primes : 3000 euros (par paire en double) 2400 euros en simple
Performances de 4900 à 5500 pts	Victoire GP, 1/2 finale GPG, 1/4 Super série	Remboursement : Transport, hébergement, primes : 2000 euros (par paire en double) 1600 euros en simple
Performances de 4000 à 4680 pts	Victoire IC Finale GP 1/8 Super série premier	Remboursement : Transport, hébergement, inscription primes : 1000 euros (par paire en double) 800 euros en simple
Performances de 3400 à 3850 pts	Finale IC 1/2 GP 1/4 GPG 1/8 Super Série.	Remboursement : Transport, hébergement, inscription
Performances de 2500 à 3030 pts	Victoire IS 1/2 finale IC 1/4 finale GP 1/8 GPG	Remboursement : Transport, inscription
Performances de 1700 à 2200 pts	victoire FS 1/2 finale IS 1/4 de finale IC	Remboursement : Transport (en simple)

Le premier niveau de prime est donné pour une performance à 4000 points minimum (victoire en IC) couleur verte.

Le deuxième niveau de prime est donné pour une performance à 4900 points minimum (1/2 GPG, Victoire en GP) couleur rouge.

Le troisième niveau de prime est donné pour une performance à 5950 points minimum (finale en GPG) couleur or.

N.B.

Les tournois hors Europe bénéficient aussi d'un remboursement sur résultat selon les modalités suivantes : 500 euros maximum de remboursement sur présentation des justificatifs de dépenses (Factures de billet d'avion, d'hôtel etc.) pour des performances de niveau bleu (3400, 3500, 3600, 3850 points)